

SYNDICAT SUD TMT

 Traitement-Messagerie-Transport
 25/27 rue des Envierges 75020 Paris

☎ 01 44 62 12 35

 ✉ sudtmt@sudptt.fr

UN MAX DE PROFIT POUR LES PATRONS, DU SANG ET DES LARMES POUR LES TRAVAILLEURS !



Plusieurs juges viennent de condamner des entreprises de livraison de colis, dont La Poste et Amazon, sur la non-évaluation des risques professionnels dus au COVID-19. L'inspection du travail a participé à de nombreuses réunions CHSCT et le constat est toujours le même : les mesures de prévention sont insuffisantes et les représentants du personnel ne sont pas associés au travail de prévention.

Déjà incapable d'appliquer, sur 3 jours de travail, les distances barrières, les notes internes pour la désinfection, les préconisations des médecins du travail et même les directives imposées par le ministère du Travail dont le KIT Chauffeurs-livreurs, voilà qu'il est décidé de rajouter une journée supplémentaire. La direction décide donc unilatéralement d'augmenter le rythme de travail alors que le Président de la République vient de prolonger le confinement jusqu'au 11 mai 2020, puisque le virus COVID-19 continue sa propagation.

Plus grave, aucun bilan sanitaire n'est fait depuis début avril, la DOT refuse de communiquer sur les cas positifs et de suspicions sur son périmètre, elle ne procède pas au nettoyage deux fois par jour ni des locaux ni des matériels manipulés par des dizaines de personnes. Le port du masque est devenu un EPI avec une direction qui oblige maintenant de le porter après les avoir planqués jusqu'au moment où le syndicat **SUD** a révélé le scandale des masques cachés.

En tant que nouvel EPI, il doit faire l'objet d'une formation cadrée et la charge de travail doit être adaptée puisqu'il impacte les capacités physiques. Les temps de pause doivent aussi être réévalués.

La direction fait le choix de passer en force en n'effectuant pas de réel travail pluridisciplinaire en concertation avec la médecine du travail, l'assistante sociale, l'infirmière, les organisations syndicales et surtout sans le personnel. Dans leur conception du dialogue social, les CHSCT sont de simple chambre d'enregistrement. Pas pour nous. Seuls les droits de retrait massifs des collègues, les interventions de l'IT et les décisions de justice initiées par notre syndicat ont contrarié les plans mortifères de l'entreprise.

Rappelons qu'Amazon vient de se voir restreindre son activité en ne devant se limiter qu'au traitement de produits alimentaires, d'hygiène et médical. Ce jugement doit faire écho jusqu'aux oreilles de nos dirigeants, car La Poste est exactement dans le même cas, et ne doit pas s'imaginer pouvoir récupérer l'activité des concurrents, bien au contraire, elle doit aller beaucoup plus loin en termes de protection collective.

Il est de plus en plus évident que La Poste veut revenir sur une organisation de travail sur 5 jours travaillés dès le 11 mai, et ce dans n'importe quelles conditions tant que les colis sont traités.



IL FAUT REAGIR ET SE MOBILISER MASSIVEMENT POUR DEFENDRE NOS DROITS, LUTTONS TOUS ENSEMBLE LE 11 MAI !



Oui, La Poste veut relancer la machine à cash, elle multiplie les cachoteries et fait des appels du pied aux gros clients, comme en témoigne le directeur de l'ACP Garonor, interviewé sans masque, se vantant de livrer des livres en 48 h !

Les p'tit chefaillons sont ressorti pour mettre la pression et augmenter la charge de travail des collègues, et des prestataires de livraison, qui pour certains, partent chargés façon GO FAST à plus de 300 colis et 200 points de remises !

Sur ces 300 colis, combien de paquets contiennent des produits d'hygiène ou médicaux ?

Vinted a annoncé la réouverture prochaine de leur plateforme permettant l'envoi de vêtements d'occasion entre particuliers, de nombreux sites internet proposent des promotions sur des biens de consommation inutiles en période de confinement. Le gouvernement et les boutiques en ligne ont largement incité à la consommation, alors qu'une campagne de sensibilisation aurait été plus responsable.

Nous pouvons nous appuyer sur les multiples courriers et interventions de l'inspection du travail (PFC Moissy et PFC Gennevilliers, ACP Rungis, Pantin, Gennevilliers Port, Nanterre, Paris Ouest et PFMA Pantin) qui nous donnent raison sur toute la ligne lors des CHSCT et insistent sur :

- **Les mesures d'organisation de la charge et du temps de travail qui doivent être adaptés de façon à réduire l'exposition aux risques**
- **Le nettoyage et la désinfection deux fois par jour avec des produits spécifiques, à usage unique effectué par une société spécialisée**
- **La dotation de masque ne peut pas se limiter en quantité car il doit être changé dans certaines conditions, deux au minimum pour une vacation de 7 h**
- **Le kit chauffeur comprenant : masques, lingettes désinfectantes, gel hydro-alcoolique...**
- **L'association des représentants du personnel**
- **Le respect des distances barrières et des sens de circulation**

À partir du moment où le dossier présenté est vide, nos membres au CHSCT sont dans l'incapacité de se prononcer, nous avons été les seuls à produire une délibération pour le report de cette réorganisation. Une fois de plus, la stratégie des autres organisations syndicales n'a pas permis de freiner l'appétit féroce du patron, car même un vote majoritaire négatif n'est que consultatif.

Dénoncer le manque de dialogue social ne suffit pas pour défendre les intérêts des collègues, et cette crise sanitaire met en évidence que face à n'importe quel événement désastreux qui subviendrait, la direction n'hésiterait pas à nous sacrifier pour se remplir les poches jusqu'au bout.

Les patrons et les banquiers jubilent face à cette crise sanitaire. Ce gouvernement n'avait pas 25 millions d'euros pour les retraites, mais ils trouvent des milliards pour aider le patronat, quelle douille ! Et c'est la même chose sur la distribution des masques, qui seront réservés aux entreprises pendant que les familles paieront au prix de leur vie la stratégie mortifère capitaliste !

Nos revendications :

- Hygiène, sécurité et santé au travail**
- Evaluation et adaptation de la charge de travail**
- Respect des repos de cycle**
- Droit de profiter de ses congés à la date choisie**
- Pas de travail le dimanche**
- Mission publique = masque gratuit**
- Prime de 1000 euros pour tous**

Contrairement à ce qui se raconte dans les couloirs, SUD n'est pas dans une logique d'opposition systématique, mais dans la demande de l'application stricte de la réglementation afin de garantir la santé et la sécurité des collègues, on croirait demander la lune !

Pourquoi nos militants sont-ils constamment suivis lors de nos visites ? La direction aurait-elle des choses à cacher ? En tout cas, son comportement en dit long sur ses agissements...